



Séance du jeudi 25 juin 2015

Date de la convocation: 19/06/2015

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2015

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille quinze et le vingt cinq juin 17 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 10

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Olivier FOUCONNIER, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE, Guy CLARAC

Votants: 10

Pour:
10

Représentés:

Secrétaire de séance:
MASSEY Laurence

Excusés: Geneviève FOUCONNIER

Absents:

Objet: Rétrocession d'une concession - DE_2015_015

Le Maire,

Sur la demande présentée par Monsieur Guy COUSTEAU

domicilié au lieu-dit « Loubère » à PRENERON (Gers),

tendant à vouloir rétrocéder gratuitement à la commune :

- la concession n° 32 acquise le 10 décembre 1942 et identifiée sur l'allée B n° 32
- Ainsi que la concession n° 23 acquise le 25 mai 1936 et identifiée sur l'allée C n° 23

Attendu que :

Le demandeur est le seul ayant droit des concessions

Et que ces dernières sont vierges de tout corps

Le conseil municipal, après délibération, **DECIDE :**

D'accéder à la demande de Monsieur Guy COUSTEAU

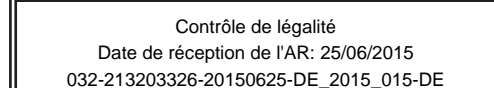
D'autoriser le maire à régulariser ces rétrocessions

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des membres présents.

Le Maire : Guy FAVAREL
Préneron (Gers)

Date réception Préfecture et publication le : 25/06/2015



RF
Préfecture du Gers

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 25/06/2015
032-213203326-20150625-DE_2015_015-DE